

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I : RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Nom du produit : **ENZ-ALL**
Fournisseur / manufacturier : Chemspec-Hunnisett, #100, 211 Westcreek Dr., Woddbridge, Ont. L4L 9T7 (416) 421-5212
Date de préparation : 11 Janvier 2008
Usage du produit : Pré-détachant pour tapis
Identité du produit : Mélange

CLASSE D2B

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX

Dénomination chimique : Tripolyphosphate de sodium -
CAS# /#NU /#AN : 7758-29-0 Conc. (p/p) : 40 - 70 %
Niveau d'exposition tolérable/Valeur limite d'exposition moyenne en fonction du temps-OSHA : 15 mg/m³
Valeur limite d'exposition-ACGIH :
Toxicité (DL₅₀ et CL₅₀) : Non disponible

Dénomination chimique : Carbonate de sodium
CAS# /#NU /#AN : 497-19-8 Conc. (p/p) : 10 - 30 %
Niveau d'exposition tolérable-OSHA : 10 mg/ m³
Valeur limite d'exposition-ACGIH :
Toxicité (DL₅₀ et CL₅₀) : DL50 voie orale, rat 2800 mg/kg
CL50 cochon d'inde 800 mg/kg

Dénomination chimique : Nonyl phenol éthoxylé
CAS /#NU /#AN : 9016-45-9 Conc. (p/p) : 10 - 30 %
Niveau d'exposition tolérable-OSHA :
Valeur limite d'exposition-ACGIH :
Valeur limite d'exposition moyenne en fonction du temps :
Toxicité (DL₅₀ et CL₅₀) : DL₅₀ voie orale (rat) 3000 mg/kg
DL50 cutanée, lapin 2830 mg/kg

Dénomination chimique : Subtilisine
CAS# /#NU /#AN : 9014-01-1 Conc.(p/p) : 1 - 3 %
Niveau d'exposition tolérable – OSHA : n.d.
Valeur limite d'exposition - ACGIH : n.d.
Toxicité (DL₅₀ et CL₅₀) : n.d.

Dénomination chimique : Xylène sulfonate de sodium
CAS# /#NU /#AN : 1300-72-7 Conc.(p/p) : 1 - 3 %
Niveau d'exposition tolérable – OSHA : n.d.
Valeur limite d'exposition - ACGIH :
Toxicité (DL₅₀ et CL₅₀) : n.d.

SECTION III : DONNÉES PHYSIQUES

État physique : Poudre Apparence et odeur : Blanche - odeur d'orange
Seuil olfactif : Aucun connu Gravité spécifique : 0,5 g/cc
Tension de vapeur : Ne s'applique pas Densité de vapeur : Ne s'applique pas
Vitesse d'évaporation : Ne s'applique pas Point d'ébullition : Ne s'applique pas
Point de congélation : Ne s'applique pas pH : Solution à 1 % : 11,8
Coefficient de répartition eau / huile : Ne s'applique pas Solubilité dans l'eau : Totale

SECTION IV : DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Limites d'inflammabilité :
a. Ininflammable

Méthodes de lutte contre les incendies : Eau, CO₂
Point éclair et méthode utilisée : Ne s'applique pas
Limite supérieure d'inflammabilité : Ne s'applique pas
Limite inférieure d'inflammabilité : Ne s'applique pas
Température d'auto-inflammation : Ne s'applique pas
Produits de combustion dangereux : Aucun connu
Données sur les risques d'explosion - sensibilité au choc mécanique : Insensible
Données sur les risques d'explosion - sensibilité à la décharge d'électricité statique : Insensible

SECTION V : DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Condition à laquelle le produit est chimiquement instable : Stable
Incompatibilité (substance ou catégorie de substances) : Acides minéraux
Conditions de réactivité : Aucune connue
Produits de décomposition dangereux : Aucun connu

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXIQUES

Voie(s) d'absorption :
Contact avec la peau : Cause une irritation.
 Contact avec les yeux : Cause une irritation.
 Absorption par la peau : Cause une irritation.
Inhalation : Cause une irritation. - Peut être dangereux.
Ingestion : Peut causer des nausées.

Effets d'une courte exposition au produit : Aucun connu
Effets d'une exposition prolongée au produit : Aucun connu
Limites d'exposition : Aucune connue
Propriété irritante du produit : Voir ci-dessus
Sensibilisation au produit : Aucune connue
Pouvoir cancérigène : Aucun connu
Toxicité pour la reproduction : Aucune connue
Pouvoir tératogène : Aucun connu
Nom des produits toxicologiquement synergiques : Aucun connu

SECTION VII : MESURES DE PROTECTION

Vêtement / équipement de protection : Gants de caoutchouc et lunettes de sécurité
Mesures d'ingénierie : Ventilation adéquate
Mesures à prendre en cas de fuite ou de renversement de la matière : Recueillir dans un contenant.
Méthode d'élimination des déchets : Se conformer aux règlements municipaux et provinciaux.
Procédures et équipement (manipulation) : Normaux
Exigences d'entreposage : Entreposage normal
Règlement sur le Transport Des Marchandises Dangereuses : non réglementé

SECTION VIII : MESURES DE PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux : Rincer à l'eau. Consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau : Rincer à l'eau.
En cas d'inhalation : Amener la personne atteinte à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
En cas d'ingestion : Consulter un médecin.
Médecin : Contient du détergent nonionique.

SECTION IX : PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparée par : E. Vismantas 416-421-5212
Urgence 24 heures – CANUTEC 1-613-996-6666

PRÉCAUTIONS SPÉCIFIQUES

Il est important de reconnaître les dangers potentiels, connus ou pas, liés à l'utilisation d'un produit chimique et leurs effets sur l'être humain. Nous encourageons les utilisateurs à limiter l'exposition de leurs employés à tout produit chimique, dont celui-ci, et à s'assurer que le temps d'exposition au produit satisfait aux bonnes habitudes hygiéniques dans l'industrie.

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Le manufacturier et vendeur garantit la conformité du présent produit aux normes. Cependant, puisque les conditions et les méthodes d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et rejetons expressément toute forme d'obligation quant aux dommages survenant durant l'utilisation de ce produit lorsque les directives d'utilisation sont suivies. Les renseignements contenus dans le présent document sont, au meilleur de notre connaissance et de nos croyances, exacts. Toutefois, tous les énoncés et toutes les suggestions sont faits sans garantie, exprimée ou implicite, quant à la pertinence de l'information, aux dangers liés à l'utilisation du produit et aux résultats attendus.

